

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président
Date de la convocation : 4 avril 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 11 avril 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHÉLÉMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Christiane SAMSON
Michel COUPERIER à Bernard GARCIA
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
Claude NOWOTNY à Marie-Noëlle BONNARD
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT
Benoit GENEIX à Thierry DEGLON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, André IMBERDIS, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Carine BRODIN, Serge THEALLIER

Conseillères suppléantes ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS, Marie CHALUS

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
BUDGET ANNEXE ESPACE D'ACTIVITÉS**

Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

46

Suppléants ayant voix
délibérantes :

2

Conseillers représentés :

6

Total votants :

54

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Tony BERNARD,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Tony BERNARD, Président,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,
Tout en rappelant que le résultat de clôture de la section de fonctionnement, issu du résultat comptable de l'exercice augmenté du résultat reporté de cette même section (compte 002), doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, lorsqu'il existe ; ce dernier devant être corrigé du solde des restes à réaliser de cette même section. Le solde du résultat de la section de fonctionnement, après avoir couvert ce besoin de financement si nécessaire, et s'il est donc positif, peut, selon la décision du Conseil communautaire, être affecté à la section de fonctionnement (compte 002) et/ou à la section d'investissement (compte 001).

Considérant les éléments suivants :

| | |
|--|--------------|
| Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B | 54 866,80 |
| Résultat de l'exercice (A) : Recettes – Dépenses (145 479,86 – 195 699,34) | - 50 219,48 |
| Excédent de fonctionnement reporté (B=FR 002) | 105 086,28 |
| Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E | 323 804,52 |
| Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes – Dépenses (6 169 832,09 – 5 255 610,69) | 914 221,40 |
| Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001) | - 590 416,88 |
| Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes – Dépenses (127 770 - 110 774,19) | 16 995,81 |
| Besoin de financement et/ou excédent de la section d'investissement (F+G) | 340 800,33 |

Considérant l'absence de besoin de financement de la section d'investissement,

- **Décide** de reporter l'intégralité du résultat de clôture de la section de fonctionnement en « report excédentaire de fonctionnement », et ainsi d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

| | |
|--|-----------|
| Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068) | |
| Affectation supplémentaire 'en réserves' (IR 1068) | |
| Report excédentaire en fonctionnement (FR 002) | 54 866,80 |
| Report déficitaire en fonctionnement (FD 002) | |

| | | | |
|-------------------------------|---------------------------|-----------------|---------------------|
| TOTAL VOTANTS : 54 | Conseillers présents : 48 | Représentés : 6 | Non-participation : |
| TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54 | Pour : 54 | Contre : | |
| Abstentions : | | | |

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

